

## Aux PARENTS d'enfants âgés de 12 à 17 ans

Chers parents,

La COVID-19 a engendré plusieurs changements, mais le rôle important de la vaccination demeure inchangé : assurer la santé et la sécurité de nos communautés. Nous ne pouvons pas prédire ce qui va se passer dans les années scolaires à venir, mais nous espérons que la vaccination contribuera à maintenir la santé des communautés du Nunavik.

Depuis le 6 mai, le Gouvernement du Québec, avec l'autorisation de Santé Canada, recommande le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech pour les enfants âgés de 12 à 17 ans.<sup>1</sup> Comme pour le reste du Canada, ce vaccin est offert aux enfants de 12 à 17 ans du Nunavik. **Il faut deux doses pour assurer la meilleure protection contre le virus de SARS-CoV-2 et ses variantes ainsi qu'une protection à long terme.** Les deux doses seront offertes avec un intervalle de quatre semaines.

Les vaccins contre la COVID-19 donnent une protection contre la maladie en provoquant une réponse immunitaire au virus du SARS-Cov-2. L'immunité créée par vaccination réduit le risque de développer la maladie et de souffrir ses conséquences. Cette immunité vous aidera à combattre le virus en cas d'exposition. Se faire vacciner protège aussi vos proches : si vous êtes protégé contre l'infection, la probabilité d'infecter quelqu'un d'autre est diminuée. Ceci est particulièrement important pour les personnes à risque élevé de maladie grave de la COVID-19, telles les personnes âgées, les bébés, les personnes ayant une autre condition médicale et les prestataires de soins.

La COVID-19 peut causer une maladie grave et même la mort. Certaines personnes peuvent développer des effets à long terme suite à l'infection à la COVID-19 : des symptômes qui perdurent pendant des semaines ou des mois, même si le virus n'est plus détectable dans leur organisme.

Aucun effet secondaire grave n'est associé au vaccin contre la COVID-19. Ainsi, les avantages du vaccin contre la COVID-19 dépassent clairement les risques. La vaccination est sécuritaire et est maintenant recommandée par l'Organisation mondiale de la santé.<sup>2</sup>

Voici quelques outils pour vous aider avec la décision :

Notre foire aux questions

La ligne Info-santé COVID-19 : 1-888-662-7482

<https://nrhss.ca/en/coronavirus>

<https://www.quebec.ca/en> (voir la section sur la COVID-19 et la vaccination)

<https://www.canada.ca/> (voir la section sur la COVID-19)

### FORMULAIRE D'AUTORISATION

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'autorisation pour la vaccination contre la COVID-19. **Le formulaire d'autorisation doit être rempli. Il est très important de remplir toutes les sections du formulaire même si vous refusez de faire vacciner votre enfant ou qu'il a déjà reçu une ou deux doses. Veuillez noter qu'au Québec, les enfants âgés de 14 ans et plus ont le droit de donner leur propre consentement à la vaccination.**

*L'équipe infirmière du CLSC*

<sup>1</sup> <https://www.canada.ca/en/health-canada/news/2021/05/health-canada-authorizes-use-of-the-pfizer-biontech-covid-19-vaccine-in-children-12-to-15-years-of-age.html>

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3093-utilisation-des-vaccins-am-contre-la-covid19>

<sup>2</sup> [https://www.who.int/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-\(covid-19\)-vaccines](https://www.who.int/news-room/q-a-detail/coronavirus-disease-(covid-19)-vaccines)

